

Etre «politiquement correct» ou «parler vrai» ?

A propos des *marginalisés* en Roumanie

La formule peut sembler abrupte, surtout lorsqu'elle se rapporte à des associations comme la nôtre, qui n'ont pas à s'impliquer politiquement dans les affaires internes de la Roumanie... Et pourtant, à y réfléchir de plus près, qu'on le veuille ou non, nous sommes impliqués indirectement car, si nous ne disons pas la réalité des choses, nous sommes complices de ce qui se passe dans le pays. Nous avons aussi – et je dirais même d'abord – un devoir d'information, pour nous permettre de nous engager en connaissance de cause.

Différents cas qui se sont passés dernièrement, ou qui sont toujours en cours, ainsi que l'engagement de certaines personnes ou personnalités roumaines vis-à-vis de personnes marginalisées m'interpellent directement. Car il s'agit bien de populations *marginalisées*, sur le plan culturel et/ou économique, et pas simplement de *minorités* culturelles, comme on l'entend dire trop souvent dans les discours officiels. Il n'y a pas que les minorités tsiganes, hongroises et saxonnes dans le pays ; il y a aussi et surtout les marginalisés sociaux et économiques de toutes cultures, dont pratiquement aucun "décideur" ne parle ou ne se préoccupe vraiment. Les autorités en place n'ont pas souvent le même point de vue des choses et des situations que les personnes qui les vivent sur le terrain !

Le correspondant du *Monde* à Bucarest mentionnait dernièrement la "grosse colère de la Roumanie contre Le Petit Robert", parce que l'éditeur français a illustré un article de ses publications sur les langues indo-européennes en identifiant la Roumanie à une photo d'une dizaine de Tsiganes marginalisés. Et Mirel Bran de rapporter la réaction d'un sénateur de la coalition au pouvoir : "C'est une atteinte à la dignité nationale !". Ce n'est pas la première

fois que des généralisations abusives de ce genre se vérifient. La confusion entre Roms et Roumains n'est pas nouvelle, mais l'identification des uns aux autres est mal reçue par les autorités du pays, car elle est perçue comme une réduction, voire un mépris. Dans ce cas, on ne peut que donner raison aux Roumains qui dénoncent l'amalgame ; c'est une erreur inacceptable et inadmissible de la part d'un éditeur de ce niveau, même s'il s'agit de la minorité culturelle la plus importante du pays. De là, à dire que l'amalgame est intentionnel et méprisant...

Mais comment réagir face à ce qui se passe dans la région des "Motsi" des monts Apuseni, autre minorité marginalisée dans les Carpates occidentales. Faut-il également défendre le point de vue des autorités du pays, lorsqu'elles soutiennent le projet d'une société canadienne qui s'est alliée à une compagnie d'Etat roumaine pour exploiter des mines d'or à ciel ouvert ? Où est le problème, alors que la compagnie "Rosia Montana Gold Corp." du canadien d'origine roumaine Frank Timis s'apprête à investir des millions d'euros dans la région montagneuse et a promis d'offrir des salaires plus de trois supérieurs à la moyenne nationale à 700 personnes pendant 20 ans ?

Cela fait près d'un an que l'association OVR d'Yvoire, en Belgique, en partenariat avec Gura Cornei / Abrud (AB), attire notre attention sur ce qui se passe dans la commune de Rosia Montana, voisine de ce village avec lequel elle est en contacts étroits. Relayée par la coordination nationale belge (OVR/CFB-DGB), puis par la structure internationale de l'Opération Villages Roumains (OVR-I), nous savons que plus de 2000 personnes sont menacées d'expulsion parce que la vallée dans laquelle ils habitent a été achetée par cette entreprise. Comment faut-

il réagir face à une telle situation ? Faut-il accepter le dynamitage des habitations, des 7 églises, des cimetières, des monuments historiques ? Quelle défense peut-on apporter à ces populations ?

Faut-il réagir ou s'arrêter dans ce contexte à connotation politique ? Surtout quand on sait aussi que le maire de Cluj, Gheorghe Funar a pris la tête d'une croisade contre la destruction envisagée de plusieurs édifices faisant partie du patrimoine culturel, lui qui ne défend pas particulièrement les minorités marginalisées de la ville et du județ dans lequel il réside... Faut-il réagir, comme OVR l'a fait en 1989 lorsque – à une échelle plus vaste, il est vrai –, Ceausescu voulait faire exactement la même chose, pour des motivations différentes ? De plus, si on y ajoute les conséquences du désastre écologique planifié dans le bassin de décantation qui permettra le traitement du minerai au cyanure..., le même procédé que celui utilisé à Baia Mare, à la base de la pollution de la Tisza et du Danube, il y a deux ans !

Faut-il rester "politiquement correct" et taire cette réalité ou, au contraire, doit-on "parler vrai" et dénoncer cette politique d'expulsion des populations, ainsi que la destruction de cette vallée ? Qui défendons-nous ? Pour qui nous investissons-nous en Roumanie ? Ne devrions-nous pas rejoindre la vingtaine d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales et roumaines qui, suite à leur action, ont déjà obtenu que la Banque Mondiale renonce à financer le projet, en annulant le prêt de plusieurs centaines de millions d'euros qu'elle s'appropriait à accorder indirectement à Frank Timis ?

C'est, en tous cas, l'appel qui nous est lancé par plusieurs de nos partenaires roumains et par le président d'OVR-RO lui-même, lors de l'as-

semblée générale d'OVR-I, à Crissier/Lausanne, en novembre dernier. Pourquoi devrions-nous hésiter à soutenir des actions de la "société civile" qui vont dans le sens des valeurs que nous défendons et que nous aidons nos partenaires à défendre ? Est-ce se compromettre politiquement que de défendre des idées correctes, même si elles ne sont pas "politiquement correctes" aux yeux des autorités du pays ? Vu sous l'angle d'une politique politicienne, certainement ! Mais ce n'est pas notre cas, puisque nous formons une association membre de la "société civile", partie prenante de la défense des droits des populations à vivre dans leur milieu social et culturel. Nous l'avons prouvé en 1989 ; nous pouvons encore le confirmer aujourd'hui.

Et, si on élargit le débat : pourquoi faudrait-il avoir mauvaise conscience à aborder l'un ou l'autre aspect culturel de ce qui fait la richesse et la diversité de la Roumanie, même si cela ne va pas dans le sens des "décideurs" du moment, – fût-ce en Transylvanie, comme tous les cas que nous avons cités précédemment ? Pourquoi ne serait-il pas "politiquement correct" d'aborder une région dans sa diversité et son originalité culturelle spécifique, dès lors qu'il s'agit de personnes qualifiées de *minorités*, de plus *marginalisées*, comme c'est souvent le cas ? Certaines personnes, roumaines ou non, nous ont souvent fait ce reproche, voire ce (faux) procès. Pourquoi ne pourrait-on aborder des sujets se rapportant aux *marginalisés* du pays, alors que des Roumains pure souche, eux-mêmes, le font, – y compris en Transylvanie ?

Ce qui me confirme la pertinence de cette approche est, entre autres, ma récente découverte, sur Internet, de la version anglaise d'un ouvrage écrit par une Roumaine, relatant une enquête de terrain sur la façon dont les Roumains et les Hongrois de Transylvanie perçoivent leur région, indépendamment des discours officiels... Vraiment étonnant, très intéressant et complètement différent des clichés que l'on entend véhiculer habituellement par les Roumains des autres régions, sans être nécessairement des membres extrémistes de partis nationalistes roumains ou hongrois de Roumanie ! Alina Mungiu-Pippidi est Docteur en Psychologie sociale de l'Université de Iasi, avant d'avoir été suivre plusieurs années de formation à l'Université de Harvard. Elle a écrit plusieurs livres et articles sur la transition en Roumanie depuis 1989, la culture politique post-communiste et les nationalismes. Son ouvrage *Transilvania subiectiva*, Humanitas, Bucuresti, 1999, s'inscrit dans cette approche. Ce qui est étonnant – et réjouissant – est le fait que les idées développées dans son livre, qui se rapprochent plus du "parler vrai" que du "politiquement correct", ne l'empêchent pas d'occuper des fonctions importantes comme professeur de Communication politique à l'Ecole nationale roumaine du Gouvernement et de l'Administration, comme directrice de la Société académique roumaine et consultante pour différents organismes internationaux, telles la Banque Mondiale et l'Organisation des

Nations unies pour le Développement. Elle n'est pourtant pas représentative de l'intelligentsia roumaine en place...

Ce qui l'intéresse n'est pas le point de vue des autorités roumaines ou hongroises, c'est-à-dire un *espace perçu* de l'extérieur, – et elle ne se prive pas de le dire. Par contre, elle aborde l'*espace vécu* des Roumains et des Hongrois vivant en Transylvanie, leurs relations, les images qu'ils se font d'eux-mêmes et des autres dans leur construction identitaire, celle des "Roumains de Transylvanie" et celle des "Hongrois de Transylvanie". Comme scientifique, elle a fait le choix du "parler vrai" et non celui du "politiquement correct", bien qu'exerçant des fonctions administratives et politiques officielles.

Cette attitude est courageuse et cette situation est réjouissante, car elles sont, l'une et l'autre, la preuve que les choses bougent quand même un peu au niveau des mentalités, non seulement sur le terrain, dans les villages et dans les *judet*, mais aussi au sommet de la pyramide, puisque cette situation peut exister.

Est-ce "politiquement correct" de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine culturel de cette autre *minorité* de Transylvanie que sont les *Saxons* ? C'est pourtant le choix la coordination néerlandaise de l'Opération Villages Roumains (OVR-NL). Et l'ensemble du projet est piloté et coordonné aussi, très étroitement, par une Roumaine pure souche... Cela ne l'empêche pas de rester cohérente avec elle-même et avec sa tradition culturelle spécifique !

Il n'y a donc pas de raisons de faire des amalgames et des réductions simplistes... Par contre, il faut le courage de ses idées et de ses actions. Le "parler vrai" doit toujours l'emporter sur le "politiquement correct", dès lors qu'il s'agit de la vie, voire de la survie, culturelle ou simplement physique, des populations concernées. Qu'il s'agisse de *minorités* culturelles ou de populations *marginalisées* sur le plan social et économique, voire les deux à la fois, il ne faut pas hésiter à s'engager, car ce sont celles-là dont les décideurs politiques et économiques se préoccupent le moins. Mais pour s'engager en connaissance de cause, il faut être informé correctement, en tous cas, accepter de l'être honnêtement.

Hubert Rossel

OVR I, C'EST QUOI CE "MACHIN" ?

OU BILLET BILAN DE LA PRESIDENTE SORTANTE

Depuis trois ou quatre ans que je côtoie les personnes des comités de base - France, Belgique, Suisse et Roumanie -, je me rends compte que OVR-I est méconnue chez la plupart ou plutôt, que, sans l'exprimer ouvertement, on ne sait pas à quoi elle sert ?!

Un nouvel éclairage me semble donc nécessaire. Pour cela, revenons en arrière brièvement :

À l'époque de sa création, le but d'OVR-I était essentiellement de permettre aux différentes coordinations nationales (France, Belgique francophone, G-B, Roumanie) de mener à bien des projets communs en Roumanie. Pour cela, il fallait que le mouvement soit fort et représentatif face aux institutions internationales officielles. Durant cette première période, qui fut riche, il y eut un travail très important de fait :

- la découverte du fonctionnement de la démocratie et du rôle du citoyen par les Roumains (Les Ateliers de la Démocratie etc.) ;
- la création de la Fondation Rurale de Roumanie et la formation d'animateurs ruraux dans le cadre du programme " LEONARDO " de l'UE ;
- et, enfin, le lancement du réseau touristique " RETEA TURISTICA " une émanation d'OVR-I, soutenu par le programme " Phare " de l'UE.

Malheureusement, à côté de ces points positifs, la naissance fonctionnelle et juridique d'OVR-I fut difficile :

- Sa situation financière était floue, non compréhensible pour le commun des mortels, pour les non connaisseurs des instances européennes. De plus, les coordinations nationales n'avaient pas les moyens ou ne voulaient pas financer un bureau permanent. Ce fut la raison majeure, semble-t-il, pour laquelle ADR, la section flamande de Belgique, n'a pas continué dans OVR-I.
- Les buts n'étaient pas clairement définis. Cette impression était partagée par certains des comités de base, mais aussi par la coordination suisse qui, avec son statut de non membre de l'UE et sa prudence, se méfiait du " machin " !

Depuis, grâce à la ténacité de certains administrateurs : français, belges, roumains, hollandais et belges de Suisse, des nouveaux statuts de droit international existent dans lesquels les buts et le financement sont clairement définis. (article 3 des statuts*).

*) Les statuts d'OVR I sont disponibles dans chacune des coordinations nationales.

Les Pays-Bas et la Suisse ont rejoint maintenant officiellement OVR-I.

Vous me direz : " MAIS EN PRATIQUE, OU EN EST-ON ? "

La présidence est attribuée en tournus de deux ans à un des pays membre d'OVR-I. C'est au tour maintenant des Pays-Bas. Aucune participation financière n'est demandée aux coordinations, cependant le pays responsable de la présidence prend en charge tous les frais de bureau, de déplacements du (de la) Président(e). Actuellement, les frais de voyages des membres de la coordination roumaine (2 au maximum), pour leurs participations aux Conseil d'administration (CA) sont aussi pris en charge par la présidence.

Si nous n'avons pas oublié que OVR-I est là pour susciter ou mener à bien des projets communs (Universités Rurales par ex., tourisme, campagne de prévention sur le trafic humain etc.), ce n'est plus son but exclusif : Comme dans nos différentes coordinations, nous avons besoin de contacts, de communications, d'échanges d'expériences. Connaissions-nous tous les villages parrains, français, suisse, belge, hollandais qui sont peut-être à quelques kilomètres de notre village roumain ? Cela ne nous permettrait-il pas de travailler mieux ensemble ici, mais surtout en Roumanie ?

Pour cela, il faut aussi une coordination Roumaine forte et efficace. Dans ce but, OVR-CH finit le relevé des villages encore actifs dans tous les pays avec toutes les coordonnées utiles. Cette banque de données permet déjà en Roumanie de contacter tous les partenaires pour réanimer OVR-RO dont l'AG aura lieu le 29 mars. Nous espérons que dès que vous aurez la convocation officielle, vous inciterez et aiderez financièrement votre village à participer à cette AG. Comme nos coordinations ici, OVR-RO a besoin de soutien et aussi de sang neuf pour remplir son rôle de coordinateur au service, en premier lieu et essentiellement, des comités roumains (et non pour dépanner, à n'importe quels moments ou heure, des touristes paumés !) OVR-F planche sur un nouveau site Internet, où pourrait trouver sa place le site d'OVR-I, dans lequel une fenêtre interactive pourrait être utilisée par tous les acteurs du mouvement OVR. Maintenant la balle est aussi dans le camp de chacun pour que les informations circulent.

Pour terminer, voici de larges extraits du rapport d'activités OVR-I : 2001- 2002.

Le but de cette année écoulée était pour nous :

1. de renforcer le partenariat OVR-I - OVR-RO, en l'aidant à se restructurer fonctionnellement et financièrement par l'engagement de chaque coordination nationale ;
2. de mieux faire connaître OVR-I auprès de nos coordinations et développer beaucoup plus la transmission des

LE
C
H
O
S

informations que nous recevons chacun, dans tout le réseau OVR. Avons-nous réussi ? Un grand progrès semble-t-il avoir été fait. Il faut cependant encore intensifier cette synergie ;

3. de réunir les coordonnées des partenaires roumains et "européens" pour constituer une banque de données enfin à jour ;
4. de participer activement à la création et reconnaissance officielle du réseau touristique RETEA TURISTICA. Le transfert des pouvoirs a été fait à la demande des responsables à Bruxelles et de l'AG d'OVR-I avec l'accord des partenaires en Roumanie.

Les activités effectives de cette année ont été les suivantes :

- L'assemblée générale d'Anthines/B (8.12.01) : ... Cette séance fut longue et pas encore assez efficace, nous nous débattons encore avec des problèmes engendrés par la création chaotique de notre mouvement !

Cependant des avancées ont été faites pour mieux communiquer entre nous, exemple, les rapports d'activités des différentes coordinations.

La participation de tous, aux Universités rurales, est aussi un pas pour mieux travailler ensemble.

- Le CA de Paris (16.03.02) : ... En dernier lieu, il est demandé aux coordinations de réfléchir sur la place et la fonction d'OVR-I par rapport aux coordinations nationales et aux villages membres.
- Participation à Tilisca en Roumanie (3.4.02), à la réunion statutaire du réseau RETEA TURISTICA. Des rapports sur cette réunion ont été faits, tous très positifs. La participation des différents partenaires a été importante et fructueuse...



OVR I : Assemblée générale, tenue à Crissier (VD)
le 23 novembre 2002

Martine Bovon-Dumoulin, présidente OVR-I
et Francisc Giurgiu, Président d'OVR-RO

Participation à l'Université Rurale Européenne à La Montagne Saint Emilion en France (26 au 28.08.02). La coordination suisse, comme pour la précédente en Roumanie est intégrée au projet.

Le CA de Roosendal en Hollande (21.09.02) : ... elle fut sans aucun doute, la séance la meilleure que nous ayons faite. Elle s'est déroulée dans le calme, sans trop de digression et nous avons bien avancé entre autres sujets, dans la définition du rôle d'OVR-I. Sous l'impulsion d'OVR-NL, la coordination flamande ADR, non-membre d'OVR-I, était présente, ce qui a réjoui tout le monde. A la suite de cette nouvelle prise de contact, nous serions tous très content que ADR nous rejoigne.

L'assemblée générale de Crissier en Suisse (23.11.02) : Suivie par de nombreux représentants des comités de France, Belgique et Suisse, elle fut riche en débats dont celui de savoir "qu'elle est la place exacte d'OVR-RO au sein d'OVR-I ?" : Nous demandons aux Roumains de changer leur mentalité, mais nous, changeons-nous la nôtre, au vu de l'évolution du pays ?

Des décisions ont été prises. La principale est l'engagement moral des coordinations à verser rapidement à OVR-RO, une somme laissée libre à chacune, pour permettre l'organisation de l'AG de la coordination roumaine de fin mars et de la soutenir financièrement jusqu'à ce qu'elle trouve (en Roumanie) les moyens de subvenir à ses besoins de fonctionnement.

Pour raison de santé la Suisse gardera la présidence par intérim jusqu'en Juin. A cette date c'est Gabi Van Rijen-Teodorecu pour les Pays-Bas qui prendra la relève.

* * *

En conclusion, je pense que nous sommes entrés dans une autre étape de notre collaboration. Nous avons connu tous, après une naissance euphorique, une période de crise d'adolescence plus ou moins précoce et violente, OVR-I enfin devient jeune adulte, il aura fallu 12 ans ! Douze ans et nous ne sommes, loin s'en faut, pas au bout de nos peines, car quoique à majorité francophones, nous fonctionnons différemment. Nous devons donc sans cesse nous adapter, ce qui n'est pas toujours simple, mais c'est possible et surtout enrichissant pour nous tous.

Je remercie toutes les personnes rencontrées dans les différents pays qui m'ont accueillie et soutenue avec gentillesse durant cette charge.

Il me reste à souhaiter à Gabi Van Rijen, deux années riches en rencontres.

Martine Bovon-Dumoulin
Présidente OVR-I 2001-2002

Douze années ont passé depuis la création des premières fondations et associations d'après-guerre

Le fait est bien connu dans le monde entier que la forme la plus simple d'existence d'une personne juridique est représentée par les organisations non gouvernementales (ONG). La définition des associations, comme des fondations, donnée par la législation roumaine, est proche de celle de la Commission européenne, bien qu'au début, c'est-à-dire après 1989, la Loi 21 du 6 février 1924 – modifiée après 2000 par une Ordonnance d'urgence du Gouvernement – était valable comme base de constitution d'une association ou d'une fondation. La liberté d'association est reconnue pour les citoyens roumains par l'art. 37 de la Constitution comme étant avant tout un droit de l'homme, reconnu aussi par l'art. 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et également par l'art. 11 de la Convention européenne des droits de l'homme. La Roumanie a adhéré à cette Convention le 20 juin 1994, cependant qu'OVR-RO s'est constituée légalement à Timisoara au printemps de la même année.

Aujourd'hui, en Roumanie, on peut rencontrer des ONG avec des buts des plus éclectiques : de la promotion d'une doctrine politique jusqu'à l'accomplissement de hobbies les plus variés et rares, avec des règlements fermés, de caste, ou, au contraire, ouverts à n'importe quel mortel disposant d'un peu d'argent en compte ou de fonds qui dépassent parfois le budget d'un département ou même bien plus. Deux choses caractérisent toutes les ONG à savoir.

D'abord que ceux qui développent ces activités n'en tirent pas profit, mais que cela serve un intérêt commun, à eux, à ceux qu'ils représentent, ou qu'elles aient comme cible finale un segment de population bien défini (les personnes âgées et/ou handicapées, les enfants abandonnés, les agriculteurs, les artisans populaires, les femmes du monde rural, les élèves, etc.).

Le deuxième élément, conformément à la législation roumaine, est qu'une ONG peut avoir cinq catégories de sources de revenus : les cotisations, les sponsoring ou donations, les fonds provenant de budgets des institutions d'Etat, d'activités lucratives ou de financements externes. Ne sont pas prises en compte les multiples fondations de partis qui s'activent au niveau central et départemental par l'intermédiaire de ceux qui font circuler l'argent "noir" vers les partis politiques, d'autres associations impliquées dans des scandales de pédophilie, d'actes sexuels avec des mineurs ou de détournements de fonds du budget des institutions d'Etat ou européennes. Les autres ONG demeurent en continuité des groupes intermédiaires entre Etat et citoyens qui protègent leurs actions, respectueux des principes démocratiques et de l'ordre public. Après 1989, la liberté d'association a donné et continue à donner la chance aux ONG de participer à la formation de l'opinion publique et de canaliser les forces civiques en faveur du bon fonctionnement de la démocratie.

Francisc Giurgiu, Président OVR-RO



BISERICA FORTIFICATA

OVR-NL met en place une structure pour faciliter la mise en valeur des églises fortifiées et favoriser le tourisme rural dans les anciens villages saxons, officiellement reconnus comme patrimoine de la Roumanie.

Des panneaux d'information seront mis en place. Les coordinations nationales s'associeront à cette réalisation en la divulguant auprès de leurs membres.

OVR

ECHOS

Les enfants roumains apprécient les ludothèques inaugurées grâce à la Commission de parrainage de Lonay

Le 10 octobre 1991, quatre Lonaysans sont partis à bord de deux véhicules chargés de quelque 1,5 tonne de matériel à destination de la Roumanie. Ce fut la première manifestation tangible d'une Commission de parrainage toujours fidèle aux buts qu'elle s'était fixée, le début d'une aventure riche en expériences et source d'amitiés indéfectibles.

Un an auparavant, un voyage de reconnaissance avait été organisé, histoire de faire connaissance avec les autorités et les habitants du village de Cîrnesti, situé dans le județ de Hunedoara, à quelques encablures de Hateg. Histoire de juger sur place des besoins d'une population qui avait eu la chance d'échapper au massacre programmé de Ceaucescu.

Les deux véhicules étaient essentiellement remplis de médicaments destinés à achalandier un dispensaire vétuste et dépourvu du matériel adéquat. Ils transportaient également du matériel scolaire qui fit le bonheur d'écoliers pour lesquels la pénurie de cahiers, crayons et autres ustensiles indispensables était criarde. L'accueil était extrêmement chaleureux, les prémices d'une collaboration intense étaient données. Une réunion avec la population avait même pu être organisée, au cours de laquelle le principe de l'aide envisagée avait été clairement explicité. La Commission pensait essayer de répondre à des besoins collectifs plutôt qu'à des besoins individuels, sans toutefois se montrer insensible à certaines situations désastreuses.

Depuis ce 10 octobre 1991, il ne se passe pas une année sans que des membres de la Commission de parrainage ne se rendent en Roumanie où ils ont considérablement élargi leur rayon d'action.

Dispensaire et cabinet dentaire à Cîrnesti

A Cîrnesti, une fois le dispensaire achalandé, l'accent fut porté sur l'amélioration des conditions de travail des écoliers (matériel scolaire) et une ludothèque put être ouverte. Par ailleurs, tout le matériel requis pour l'ouverture d'un cabinet dentaire put être acheminé, mais il fallut attendre plus de cinq ans avant de le voir fonctionner. A présent, la salle d'attente ne désemplit pas, ce qui est particulièrement réconfortant.

Les membres de la Commission n'ont toutefois pas limité leur attention au seul village de Cîrnesti. Succombant au démon de la curiosité inhérente à tout touriste ils ont pu découvrir, au fil de leurs pèlerinages en Roumanie, mille et une facettes attachantes de ce pays et nouer de nouvelles amitiés. Ils eurent connaissance d'autres besoins et rencontrèrent des personnes décidées à faire bon usage de l'aide susceptible de leur être apportée.

Outil éducatif à Ciocanesti

Ainsi le primar de Ciocanesti, Gheorghe Tomoioga, homme d'un dynamisme et d'un charisme exceptionnels, fut-il séduit par l'idée d'implanter une ludothèque dans sa localité. «C'est en nous intéressant aux jeunes et en leur inculquant les justes



principes de vie que nous préparerons un avenir souriant à la Roumanie. La ludothèque constitue un remarquable outil éducatif que je serai fier de voir implanté chez nous.»

Nous ne pouvions que répondre de manière positive à son invitation. Ciocanesti dispose à présent d'une ludothèque qui fonctionne admirablement (elle dispose de plus de 500 jeux et jouets et totalise plus de 150 enfants inscrits) dans un cadre idéal, vu qu'elle est située dans les locaux jouxtant l'école maternelle, qu'elle est dirigée par une enseignante particulièrement soigneuse et motivée et qu'un club d'informatique a pu être créé avec les ordinateurs qui ont pu y être acheminés.



Le succès de cette ludothèque inaugurée en 1999 a été tel que nous avons décidé d'en ouvrir une autre à Iacoveni, localité située à quelques kilomètres de Ciocanesti. L'engouement y est aussi grand, l'installation semblant parfaitement répondre aux besoins d'enfants tout heureux de pouvoir emprunter des jouets que leurs parents n'ont pas les moyens de leur procurer.



Tout l'acrobats était réuni pour assister à l'inauguration de sa ludothèque.



Rayonnants, les enfants de Brezoi dans leur nouveau paradis de jouets

Et, poursuivant sur la lancée, répondant à l'appel de Georgeta et Mircea Onica-Efrim, nous avons pu inaugurer l'été dernier une autre ludothèque à Brezoi, dans la vallée de l'Olt. Les 200 enfants inscrits nous ont conforté dans la justesse de notre choix.

Bientôt un EMS

Nous avons parfaitement conscience que toutes les actions que nous avons entreprises ou menées à bien ne constituent, avec les aides ponctuelles fournies à des familles nécessiteuses, qu'une petite goutte d'eau dans l'océan de besoins qui se font jour en Roumanie. Elles nécessitent toutefois un engagement permanent que la lueur dans le regard des enfants se rendant dans la ludothèque nous paie largement en retour. Et elles ont été sources de liens d'amitié particulièrement chaleureux que nous nous faisons un devoir et une joie d'entretenir du mieux que nous pouvons.

Dans les mois à venir, nous poursuivrons notre œuvre en soutenant Gheorghe Tomoiaga dans ses efforts pour créer un EMS à Vatra Dornei. Les travaux sont en très bonne voie et nous avons déjà pu, grâce notamment au soutien d'Espoir Roumanie qui assure le transport du matériel, faire parvenir à destination des lits, des duvets, des couvertures et de la vaisselle. Par ailleurs des pourparlers sont en cours pour installer une autre ludothèque du côté de Sucevita.

La Commission se compose comme suit :

- Léon Beck, Président
- Gabrielle Beck
- Anne Christeler-Delacréta
- Carmen Colomb
- Rosemarie Courtat
- Cathy Rochat
- Marinette Ruch
- Jean-Pierre Ruch
- Madeleine Schnurrenberger.

ECHOS

L'année 2003 «cruciale» pour l'adhésion de la Roumanie

L'année 2003 est «cruciale» pour la Roumanie, qui devra prouver qu'elle est capable de remplir les conditions requises pour entrer dans l'Union européenne (UE) en 2007, a déclaré le commissaire européen à l'Elargissement, Guenter Verheugen.

«2003 est une année cruciale. Si l'objectif d'intégration dans l'UE en 2007 doit être atteint, la Roumanie devra dépenser beaucoup d'énergie», a estimé M. Verheugen, au cours d'une conférence de presse à Bucarest.

Selon lui, les Quinze «partagent cet objectif», mais l'admission de Bucarest en 2007 «n'est pas garantie et ne représente pas une décision prise d'avance».

Afin de pouvoir intégrer l'UE, la Roumanie devra moderniser son économie, réformer son système juridique et son administration publique, renforcer la lutte contre la corruption et réduire sa bureaucratie, a souligné le commissaire.

«La Roumanie ne dispose plus de temps pour tergiverser ou retarder les réformes fondamentales», a mis en garde M. Verheugen.

Par ailleurs, le responsable européen a estimé que les critiques du président français Jacques Chirac contre les pays d'Europe de l'Est, accusés de s'être alignés sur la position des Etats-Unis dans la crise irakienne, représentaient une «sortie normale au sein d'une famille».

«La France a soutenu le processus d'élargissement de l'UE dans tous ses moments essentiels, et elle a surtout soutenu la Roumanie», a-t-il rappelé.

«Mais la leçon à tirer de cela est qu'il faut renforcer le dialogue politique entre les membres de l'UE et les futurs candidats», a souligné le commissaire.

M. Verheugen, a notamment rencontré, au cours de sa visite, le président Ion Iliescu et le Premier ministre Adrian Nastase.

Le roi Carol II enterré dans son pays natal 50 ans après sa mort

(Reportage par Mihaela Rodina)

La dépouille du roi Carol II, mort au Portugal en 1953, a été enterrée à Curtea de Arges (sud) lors d'une cérémonie qui a mis fin à la saga du monarque le plus controversé de l'histoire roumaine.

«Seigneur, accueille l'âme du roi Carol et pardonne-lui ses erreurs», a dit le prêtre orthodoxe lors du service religieux célébré en plein air en présence de quelque 200 personnes, devant le monastère de Curtea de Arges, où sont enterrés ses ancêtres, les rois Carol 1er et Ferdinand.

Le cercueil, recouvert du drapeau de la maison royale, a ensuite été porté par six membres de la garde présidentielle en grand uniforme et déposé dans une petite chapelle blanche, rénovée pour l'occasion.

La dépouille de Carol, acheminée à Curtea de Arges, après avoir été rapatriée du Portugal, avait été veillée pendant la nuit par des militaires, tandis que des dizaines de personnes, âgées pour la plupart, se sont recueillies devant le cercueil.

«Je suis très ému d'assister à l'enterrement du roi Carol», a dit un retraité, Florea Marin, 79 ans, qui a affirmé avoir pleuré lorsque le monarque avait abdiqué et était parti en exil, en septembre 1940.

La cérémonie a toutefois eu lieu en l'absence du fils de Carol, l'ancien souverain Michel 1^{er} n'ayant jamais pardonné à son père d'avoir abandonné sa famille en 1925 pour aller vivre à l'étranger avec Elena Lupescu, une divorcée juive qui allait devenir sa troisième épouse en 1947.

«Le roi Michel a décidé de ne pas participer aux funérailles de son père, en signe de respect pour sa mère», la princesse Hélène de Grèce, a indiqué un porte-parole de la maison royale.

La dépouille d'Elena Lupescu, rapatriée pour sa part du Portugal, plus tôt, avait été enterrée discrètement à l'aube dans le cimetière jouxtant le monastère.

Carol II, dont les escapades romantiques lui ont valu le surnom de «roi-playboy», régna entre 1930 et 1940.

Admirateur de Benito Mussolini, intelligent et élégant, grand collectionneur de timbres, il renonça par deux fois à ses droits de succession au trône par amour pour deux femmes différentes.

Son règne avait été marqué par le développement sans précédent de la vie culturelle et de l'économie, mais surtout par la perte d'un tiers du territoire roumain au profit de l'Union Soviétique, de la Hongrie et de la Bulgarie, ce qui avait provoqué le vif mécontentement de la population et de l'armée.

Le rapatriement de sa dépouille a aussi suscité les protestations de plusieurs historiens et hommes politiques, qui ont estimé que Carol II «ne mérite pas d'être enterré aux côtés des fondateurs de la Roumanie moderne».

«Carol II a trahi deux fois sa famille et sa patrie et a déshonoré l'uniforme militaire», a ainsi affirmé le sénateur Sergiu Nicolaescu, en rappelant notamment que le monarque avait déserté de l'armée afin d'épouser secrètement en 1918 à Odessa une roturière, Ioana Lambrino.

Le Premier ministre Adrian Nastase a toutefois défendu son initiative de rapatrier l'ex-roi, estimant qu'il s'agissait d'un geste susceptible de marquer pour la Roumanie «la réconciliation avec son passé».

«Nous ne sommes pas en droit de porter des jugements de valeur sur le roi Carol II, dont la vie a été composée de lumières et d'ombres», a souligné M. Nastase.

«Nous avons jugé cela normal, au moment où la famille royale retrouve sa place dans la société roumaine, de rendre hommage au roi Carol et mettre fin à son exil», a pour sa part déclaré le ministre de la Culture Razvan Theodorescu, présent à l'enterrement.

Irak: Washington remercie Bucarest, mais sans aide économique

Les Etats-Unis remercient la Roumanie pour son soutien sur la crise irakienne, mais ne prévoient pas de lui accorder d'aide économique, comme ils l'ont déjà fait pour la Turquie, a déclaré le secrétaire américain au commerce Donald Evans.

« Je suis venu à Bucarest afin de remercier la Roumanie, au nom du président George W. Bush et du peuple américain pour son soutien ferme », a indiqué M. Evans, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre roumain Adrian Nastase.

Mais, interrogé sur la question de savoir si la gratitude de Washington s'accompagnerait d'une aide économique, il a répondu: « La seule aide est notre amitié et notre soutien, ainsi que l'engagement de renforcer l'économie roumaine ».

La Roumanie a mis à la disposition des Etats-Unis son espace aérien et ses infrastructures, et plusieurs centaines de militaires américains sont déjà arrivés sur la base aérienne Mihail Kogalniceanu de Constanta (est, sur la Mer Noire).

Bucarest s'est également engagé à envoyer sur le terrain des unités de protection nucléaire, chimique et biologique (NBC), de police militaire et du génie.

M. Evans a toutefois indiqué que les Etats-Unis s'apprêtaient à accorder à la Roumanie le statut d'économie de marché fonctionnelle, ce qui accroîtra l'intérêt des compagnies américaines pour investir dans ce pays. La Roumanie peine encore à obtenir ce statut de la part de l'Union européenne. Le pays a été recalé de la prochaine vague d'élargissement en 2004, en raison de son retard en matière de réformes économiques.

« Nous n'avons pas l'intention de profiter de la visite de M. Evans pour faire du chantage sur les Etats-Unis », a pour sa part déclaré M. Nastase. « Nos relations avec les Etats-Unis sont basées sur le partenariat et la confiance », a-t-il ajouté.

Le président roumain Ion Iliescu avait auparavant déclaré que Bucarest soutiendrait Washington lors d'une éventuelle guerre contre l'Irak, même en l'absence d'une résolution de l'ONU, et recevrait en échange « la qualité de partenaire digne de confiance des Etats-Unis ».

M. Nastase a par ailleurs indiqué avoir remis à M. Evans un dossier comprenant des projets de coopération économique bilatérale, mais aussi en Irak, dans la période qui suivrait la chute éventuelle du régime de Saddam Hussein.

Il a également évoqué la création prochaine d'un fonds d'investissements américains, consacré notamment aux projets d'infrastructures.

Les échanges bilatéraux se sont élevés à 944 millions de dollars en 2002. Les exportations américaines ont représenté 248 millions de dollars, tandis que les investissements directs américains dans l'économie roumaine ont dépassé 700 millions de dollars.

La visite de M. Evans en Roumanie faisait partie d'une tournée qui le conduisait également en Bulgarie, puis en Slovaquie.

Bucarest soutient les Etats-Unis, même sans résolution de l'ONU

La Roumanie soutiendra une guerre des Etats-Unis contre l'Irak même en l'absence d'une résolution de l'ONU autorisant l'utilisation de la force, a déclaré le président Ion Iliescu dans un entretien à la chaîne privée de télévision Realitatea TV.

Interrogé sur la question de savoir si la Roumanie participerait à une intervention militaire contre l'Irak au cas où celle-ci ne bénéficierait pas de l'aval des Nations Unies, M. Iliescu a répondu: « Bien sûr. Nous nous sommes déjà engagés en ce sens ».

« En échange de notre soutien, nous recevons la qualité de partenaire digne de confiance des Etats-Unis. Il s'agit d'un gain politique important pour la Roumanie, qui sort enfin d'un certain isolement », a-t-il estimé. « Nous avons eu cette occasion, autant en profiter », a ajouté M. Iliescu, en précisant que la décision de son pays de s'aligner sur la position des Etats-Unis s'est révélée « bénéfique également en ce qui concerne les relations avec les organismes financiers internationaux ».

Toutefois, le président roumain a souligné que la communauté internationale, y compris les Etats-Unis, n'a pas abandonné l'espoir de trouver une issue pacifique à la crise irakienne et qu'elle poursuivait ses efforts pour convaincre Bagdad de détruire ses armes de destruction massive.

M. Iliescu a enfin indiqué que la décision du Parlement de mettre des militaires roumains à la disposition d'une « coalition anti-irakienne » ne portait pas sur l'envoi de troupes combattantes. Le parlement roumain a notamment approuvé l'envoi d'une unité de protection nucléaire, chimique et biologique (NBC) forte de 70 hommes, d'un peloton de police militaire (25 hommes), d'un détachement du génie (149 hommes), d'un détachement médical (30 hommes) ainsi que de quatre officiers d'état-major rattachés au commandement de la « Coalition anti-irakienne », soit au total 278 militaires.

Quelque 72% des logiciels utilisés en Roumanie sont piratés

Quelque 72% des logiciels utilisés en Roumanie en 2002 étaient piratés, contre 75% l'année précédente, a indiqué la Business Software Alliance (BSA).

Ce taux de piratage figure parmi les plus élevés en Europe de l'Est, la Roumanie arrivant derrière la Russie et l'Ukraine, où 87% des logiciels sont piratés, et à égalité avec la Bulgarie, selon la même source. Sur le marché international, le taux de piratage s'élève à environ 40%.

En 2002, les producteurs de logiciels ont enregistré en Roumanie un manque à gagner de 16,4 millions de dollars, contre 20 millions en 2001.

Le piratage est passible en Roumanie d'une amende d'environ 1000 dollars ou d'une peine de prison allant de 3 mois à 3 ans.

La BSA, créée en 1988 afin de sensibiliser les utilisateurs de logiciels au respect des droits d'auteur, représente les intérêts des sociétés leaders au plan mondial dans le secteur informatique.

NOUVELLES DE ROUMANIE

La Roumanie condamnée à restituer des immeubles nationalisés

La Cour européenne des Droits de l'Homme a condamné la Roumanie à restituer à leurs propriétaires, dans trois affaires distinctes, leurs biens nationalisés sous peine de devoir leur verser une compensation pouvant aller jusqu'à 200.000 euros.

La Cour a conclu à la violation au détriment de Traian Tarbaçanu des articles garantissant la protection de la propriété et le droit à un procès équitable. Elle a condamné l'Etat roumain à lui payer 200.000 euros si l'immeuble situé à Bucarest et dont il est l'héritier ne lui était pas restitué dans les trois mois après que l'arrêt devienne définitif.

Elle a condamné en outre la Roumanie à lui verser 10.000 euros pour dommage moral.

Le bâtiment, vendu aux locataires par l'Etat en 1997, avait été nationalisé en 1950. En 1993, un jugement définitif avait ordonné sa restitution à M. Tarbaçanu, mais la Cour suprême l'avait finalement annulé en 1995, estimant que l'application d'un décret ne pouvait être contrôlée par les instances judiciaires.

Par ailleurs, la Cour a condamné la Roumanie à verser 44'000 euros en cas de non restitution et 2000 euros pour dommage matériel à l'héritière d'Aurelian et Alesia Grigore, décédés depuis. L'Etat roumain leur avait confisqué en 1987 un immeuble situé à Bucarest en alléguant leur refus de revenir au pays. Ils étaient partis en 1985 pour l'Allemagne, avec l'accord des autorités communistes, afin d'y subir un traitement médical.

Enfin, l'Etat roumain devra payer 38'000 euros en cas de non restitution et 4'000 euros pour dommage matériel à Ion State, Teodora Paraschiva State et Venera Ileana Albu, héritiers des anciens propriétaires de deux immeubles à Ploiesti, dont l'un seulement leur a été restitué.



Groupe folklorique - chorale

Un groupe folklorique ou chœur en tournée pourrait faire étape à Lonay.

Léon Beck, T 021 802 18 84 - leon.beck@edipresse.ch

Le groupe folklorique "Izvoarele" - Zimnica, judet Teleorman, formé d'enfants et adolescents aimerait venir chanter et danser en suisse et en France.

La chorale mixte des instituteurs de Timisoara souhaite faire une tournée en suisse du 5 au 14 décembre 2003. Environ 30 personnes en costumes typiques du Banat. 9 concerts en soirée et éventuellement 5 en matinée.

François Guye, La Côte-aux-Fées, T 032 865 12 27

Matériel recherché

Pour mieux profiter de l'équipement de ski reçu de Suisse, les futurs champions de Toleseni (HR) et Remetea (HR) souhaiteraient recevoir du matériel de récupération pour construire des remonte-pentes.

Danièle Ernst, Trélex, T/F 022 369 11 16 - Vital Dorsaz, Avully, T 022 756 01 14

Taux de change au 14.2.03

1 euro =	35'316 lei
1 CHF =	24'041 lei
1 \$ =	32'680 lei

Indicateur économique

Taux de chômage, décembre 02 : 8,1%
Salaire net moyens, décembre 02 : 4'525'696 lei (126 euros)
En 12 mois + 30%

Salaire minimum

Janvier 2003 : 2'500'000 lei ? (76 euros)

Inflation

Janvier 03 : 1,3% (décembre 02, 1,5% - en 12 mois 16%)



Bienvenue !

Clara Haskil, Anna de Noailles, un vigneron de Padureni et Mihai Eminescu ont deux points communs : tous sont d'origine roumaine et ont un rapport avec Vevey.

La pianiste y a vécu quelques années avant sa mort, des admirateurs ont fait élever un buste de la poétesse sur les quais, en face de la Savoie où elle passa une partie de sa vie, le vigneron représenta ses collègues du monde lors de la dernière Fête des Vignerons et notre ville eut l'honneur d'être choisie par l'Ambassade de Roumanie en Suisse pour y faire poser un buste du grand écrivain.

Ces personnalités montrent à quel point les liens entre Vevey et la Roumanie sont riches et diversifiés.

Ces quelques rappels pour vous informer que les membres et le comité de l'Association Vevey-Goicea sont heureux d'accueillir dans nos murs l'Assemblée générale d'OVR-CH le 12 avril prochain. Nous souhaitons la bienvenue à tous les délégués.

Assemblée générale

Vevey, samedi 12 avril 2003, 9h00

Salle del Castillo (Casino)

(Angle rue Louis Meyer et Place du Marché)

Dès 8.30 Accueil, inscriptions, achat des bons repas

9h00 Message de bienvenue de l'autorité veveysanne
Présentation de l'Association Vevey-Goicea

Début de la séance

Ordre du jour proposé

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale 2002, Neuchâtel, 1^{er} juin
2. Rapport d'activité 2002
3. Comptes 2002 + Rapport des vérificateurs, adoption
4. Assemblée générale 2004 : Lieu - Quelle structure souhaitée ?
5. Divers et propositions individuelle

Allocutions:

M. Ion Maxim, Ambassadeur de Roumanie à Berne

M. François Chappuis, Ambassadeur de Suisse à Bucarest

10h30 Exposé de trois projets en voie de réalisation :
- Meyrin - Monthey - Vevey
Questions

12h15 Apéritif offert par la Ville de Vevey

12h30 Animation musicale

13h00 Repas

Inscription auprès du secrétariat

Vos étapes OVR-CH en Roumanie

Lors de vos voyages en Roumanie faites étapes dans les trois villages de partenaires d'OVR-CH affiliés au Retea Turistica.

Ciolpani, Ilfov (Morges)

Le premier village "suisse" du Retea a déjà une longue tradition d'accueil de touristes. Sa proximité de l'aéroport en fait une étape idéale à l'arrivée et avant le départ. A visiter le monastère de Tiganesti et son atelier de tissage de vêtements sacerdotaux et le village des potiers de Piscu. Enfin, le monastère de Vlad Tepex "Dracula" sur une île du lac Snagov.

Renseignements :

Nicu Andrei

Tél. 00401 21 266 82 24

Gherla, Cluj (Nendaz)

Grâce aux nombreux échanges entre la petite ville de Gherla et la commune valaisanne de Nendaz, un intéressant réseau d'accueil a pu être constitué. Gherla, ville historique fondée par les Arméniens, avec ses églises, sa fabrique de verre, ... et tout proche le monastère de Nicula.

Renseignements :

Ovidiu Todea

Tél. 0040 264 24 21 15

Fax 0040 264 19 45 72

Mail rt_gherla@lycos.com

Sâmbata de Sus, Brasov (Crissier)

Etape touristique intéressante à proximité d'un célèbre élevage de chevaux lipizzaner, du Monastère Brancoveanu et des villages saxons avec leurs églises fortifiées.

Renseignements :

Liviu Comaniciu

Tél. 0040 722 932 368/724 223 470

Fax 0040 268 280 409

Ces villages, leur situation et les coordonnées de leurs contacts sont décrits en détails dans le Guide du réseau touristique OVR "Au pays des villages roumains"

**Renseignements et commandes
auprès du secrétariat.**

ANNONCES

Intertravel



Nouveau plan de vol à partir de Zürich valable dès le 30 mars 2003

Selon notre dernière information, les vols en Code Share SWISS-TAROM ont été suspendus dès le 30 mars 2003 et ceci jusqu'à nouvel avis. Vous trouverez tous renseignements concernant ce service sur notre homepage «www.intertravel.org» rubrique Vol CH-RO.

Le seul vol direct, avec SWISS est au prix de CHF 1'058.- + env. CHF 49.- de taxes. Départ à 09h25 de Zürich et arrivée à 12h55 à Bucarest. Retour : départ de Bucarest à 13h35 pour arriver à Zürich à 15h10.

Pour les vols avec escale d'autres compagnies, nous restons à votre disposition pour vous renseigner sur leurs prix et leurs horaires.

Pour nos autres services, qui restent inchangés, nous sommes toujours à votre service pour organiser vos déplacements en avion, vacances, voyages d'affaires ainsi que pour l'obtention du VISA pour vos invités roumains.

Meilleures salutations

H. Pfleger

Intertravel, Rue de la Jonction 15, CH-1950 Sion
Tél. +41/027 323 49 40, fax +41/027 323 49 41
<http://www.intertravel.org> / e-mail, intertravel@freesurf.ch
For judiciaire : Sion
e-mail : intertravel@netplus.ch